



HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS

HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS SA

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.516.085,10 €

Siège social : Zone Artisanale des Viallards, 38560 Champ-sur-Drac

452 830 664 RCS Grenoble

RAPPORT DE GESTION

30 juin 2021

1 INFORMATIONS SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le lecteur est invité à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et aux résultats de la Société avec l'ensemble du rapport annuel. Les comptes annuels de la Société établis pour les besoins du présent Rapport Annuel au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 ont fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes.

La Société présente ses états financiers sur une base volontaire conformément aux normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*).

Les commentaires sur les comptes ci-dessous sont établis sur la seule base de ces comptes.

1 | 1 Situation de la Société au cours de l'exercice écoulé

1.1.1 Activités de la Société au cours de l'exercice écoulé

La Société opère historiquement dans une activité de tuyauterie industrielle qui s'est enrichie, au cours des dix dernières années, d'un savoir-faire dans la fabrication de stations de ravitaillement en hydrogène pour véhicules électriques à piles à combustible avec 34 stations de grandes capacités installées en Europe entre 2008 et 2019.

En 2018, la Société a décidé de changer de positionnement stratégique et de s'appuyer sur son expertise dans l'intégration des stations de ravitaillement en hydrogène pour véhicules électriques à piles à combustible pour développer ses propres technologies et solutions. Une organisation spécifique a été déployée avec la mise en place d'une cellule de développement des solutions hydrogène. Les efforts d'investissements dans le développement de la nouvelle activité réalisés entre 2018 et 2020, qui s'inscrivent dans la continuité des investissements en locaux supplémentaires effectués dès 2015 et 2017 par la création d'un 3^{ème} bâtiment, ont permis à la Société en 2020 d'être retenue dans le cadre du projet ZEV (Zero Emission Valley), portant sur l'installation de 20 stations de ravitaillement en hydrogène pour véhicules électriques à piles à combustible, en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 3 attribuées à la Société en 2020 et 2 en 2021.

La Société se positionne désormais comme concepteur, fabricant et installateur de stations à hydrogène.

L'exercice écoulé a été marqué par l'introduction en bourse de la Société sur le marché Euronext Growth le 9 février. Le produit brut de l'émission, d'un montant de 73,6 M€ a permis à la Société de déployer sa feuille de route. Elle a ainsi reçu après son introduction en bourse 4 commandes pour 4 stations de ravitaillement et l'allocation de 2 stations supplémentaires dans le cadre du projet ZEV. La Société disposait donc à la clôture de l'exercice en cours d'un carnet de commande de 9 stations.

La dynamique de croissance s'est accompagnée de la signature de 18 recrutements au 30 juin 2021, sur l'ensemble des fonctions de l'entreprise.

1.1.2 Indicateurs suivis par le management

La Société opère sur le marché des stations de ravitaillement en hydrogène sur lequel les contrats portent sur des montants souvent supérieurs à 1,0 M€, avec des besoins généralement identifiés très en amont, et où le nombre d'acteurs est limité. Elle suit trois indicateurs alternatifs de performance sur ce marché Stations : le pipeline commercial, le carnet de commandes et la base installée de stations de ravitaillement en hydrogène pour véhicules électriques à pile à combustible.

1.1.2.1 Pipeline commercial

Le pipeline commercial recense les appels à projet de stations de ravitaillement en hydrogène auxquels la Société a répondu et est en attente de réponse. Il ne comprend pas le chiffre d'affaires attendu sur l'activité Ingénierie et Tuyauterie industrielle. Il renseigne sur le potentiel commercial à venir pour la Société sur le segment des stations et donne des indications sur la dynamique actuelle du marché. Le pipeline commercial inclut :

- Le nombre de projets auxquels la Société a répondu avec le nombre de stations correspondantes,
- Le chiffre d'affaires potentiel représenté par ces projets,
- Les années sur lesquelles les stations devront être livrées.

HRS est consulté sur de nombreux projets de stations à hydrogène dans toutes les régions de France, mais aussi en Europe. **HRS** dispose ainsi aujourd'hui d'un pipeline important. Des commandes potentielles composé de plusieurs stations en sélection ou négociation finale sur des appels d'offres pouvant représenter un chiffre d'affaires potentiel de 20,1 M€ avec des livraisons sur la période 2021-2025. Certains de ces dossiers sont aujourd'hui avancés et devraient aboutir rapidement. Des appels à projets sur lesquels **HRS** s'est positionné pour des projets de stations supplémentaires livrables entre 2021 et 2027, représentant un chiffre d'affaires potentiel de plus de 91,7 M€.

1.1.2.2 Carnet de commandes de Stations de ravitaillement en hydrogène

Le carnet de commandes inclut l'ensemble des contrats conclus par la Société pour la fourniture de stations et non terminés. C'est un indicateur de la dynamique commerciale actuelle de la Société. Il permet également à la Société de projeter ses besoins et de planifier ses ressources sur plusieurs mois. Le carnet de commandes porte sur :

- Le nombre de stations sous contrats signés,
- Le chiffre d'affaires correspondant et à venir,
- Le cas échéant, l'étalement de ce chiffre d'affaires en termes d'exercices comptables,

La puissance des stations vendues et les zones géographiques concernées

Le carnet de commande s'élève à 40.6 M€ composé de 36 stations suite à l'accord de partenariat avec la société Gaussin ainsi que 2.5 M€ relatif aux commandes en cours au 30 juin 2021 et restant à réaliser.

1.1.2.3 Base installée de stations de ravitaillement en hydrogène

La base installée correspond au nombre de stations de ravitaillement en hydrogène pour véhicules électriques à piles à combustible installées par la Société dans le monde. Elle donne des indications sur le déploiement des stations de la Société et sur la taille du parc installé. Cet indicateur permet d'appréhender les parts de marché de la Société sur une zone donnée.

1.1.3 Eléments juridiques

1.1.3.1 Décision de l'associée unique du 21 septembre 2020 – Modification de la dénomination sociale

Par une décision en date du 21 septembre 2020, l'associée unique de la Société alors constituée sous la forme de société par actions simplifiée a décidé :

- de procéder à la modification de la dénomination sociale de la Société qui était "TSM" et qui est devenue "HYDROGEN-REFUELING-SOLUTIONS" ; et

- de nommer la société MAZARS GOURGUE en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six (6) exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026.

1.1.3.2 Décisions de l'associée unique du 27 novembre 2020 – Transformation en société anonyme

Le 27 novembre 2020, l'associée unique de la Société alors constituée sous la forme de société par actions simplifiée a décidé :

- de réduire le capital social d'une somme de 510 euros pour le ramener de 1.225.839 euros à 1.225.329 euros, par réduction de la valeur nominale des actions de 581,2418 euros à 581 euros ;
- de procéder à la division de la valeur nominale des actions de la Société par 5.810, pour la porter de 581 euros à 0,10 euro. Cette réduction de la valeur nominale des actions a été accompagnée d'une multiplication corrélative du nombre d'actions composant le capital social, chaque action existante de 581 euros de valeur nominale étant convertie en 5.810 actions nouvelles de 0,10 euro. Le nombre d'actions est donc passé de 2.109 actions à 12.253.290 actions.

En date du 27 novembre 2020, la Société constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée a été transformée en société anonyme à conseil d'administration par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des associés.

Lors de sa réunion en date du 27 novembre 2020, le Conseil d'administration a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général et de désigner Monsieur Hassen RACHEDI en qualité de Président Directeur Général de la Société

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 1^{er} décembre 2020, a désigné Monsieur Philippe BOTTU en tant que Directeur Général Délégué de la Société.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 18 décembre 2020, Monsieur Philippe BOTTU a été nommé en qualité d'administrateur de la Société.

Lors de sa réunion en date du 18 décembre 2020, le Conseil d'administration a coopté Monsieur Fabio FERRARI en qualité de nouvel administrateur. Cette nomination fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la Société.

1.1.3.3 Introduction en bourse de la Société et conclusion d'un contrat de liquidité

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 18 décembre 2020 a autorisé l'introduction de la Société sur le marché Euronext Growth® Paris.

Le 27 janvier 2021¹, la Société a annoncé le lancement de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® Paris. Le succès historique de cette introduction en bourse annoncé le 4 février 2021², a permis à la Société de réaliser une levée de fonds de 73,6 millions d'euros. Avec l'exercice intégral de la clause d'extension à hauteur de 11 millions d'euros, cette opération constitue la plus importante introduction en Bourse sur le marché Euronext Growth® Paris³.

Le 18 février 2021, la Société a annoncé l'exercice intégral de l'option de surallocation. Le montant définitif du placement a été ainsi porté à 97,3 millions d'euros³.

1 Cf. Communiqué de presse du 27 janvier 2021

2 Cf. Communiqué de presse du 4 février 2021

3 Cf. Communiqué de presse du 18 février 2021

Au total, le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'introduction en bourse s'est établi à 3.845.249 dont 2.907.561 actions nouvelles et 97.688 actions cédées par l'actionnaire principal, la société Holding HR, dans le cadre de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

Par ailleurs, le 18 février 2021, la Société a annoncé avoir conclu un contrat de liquidité avec la société Gilbert Dupont. Pour la mise en œuvre de ce contrat, effective le 18 février 2021, 800.000 euros en espèces ont été affectés au compte de liquidité.

1.1.3.4 Attribution gratuite d'actions

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 26 février 2021, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 18 décembre 2020, a procédé à l'attribution gratuite de 1.242.212 actions ordinaires de la Société au profit de certains membres du personnel salarié de la Société et d'un mandataire social dirigeant.

Lors de sa réunion en date du 22 avril 2021, le Conseil d'administration a décidé d'annuler cette attribution gratuite d'actions afin de se laisser le temps d'analyser leurs conséquences et préparer de nouvelles attributions qui pourraient, le cas échéant, être décidées dans le futur. La totalité des bénéficiaires ont donné leur accord écrit sur l'annulation de l'attribution gratuite d'actions faite à leur profit.

1.1.3.5 Evolution de la gouvernance – Nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué le 29 avril 2021

Lors de sa réunion en date du 29 avril 2021, le Conseil d'administration a nommé Monsieur Olivier DHEZ en qualité de Directeur Général Délégué pour la durée de son mandat d'administrateur⁴.

1 | 2 Evolution prévisible de la situation de la Société

S'appuyant sur son carnet de commandes et sa dynamique d'acquisition de prise de commandes, HRS vise un doublement de son chiffre d'affaires du segment Stations au 30 juin 2022, tout en préservant un résultat opérationnel courant autour de l'équilibre. La saisonnalité sera comme lors de l'exercice précédent marquée, avec un second semestre plus important que le premier.

La vente de stations pourra s'appuyer sur la croissance à venir de la force commerciale de HRS, ainsi que sur le partenariat de leasing mis en place avec BNP PARIBAS Leasing Solutions (voir communiqué du 26 juillet 2021). La Société reste également attentive aux tensions mondiales qui s'amplifient sur les approvisionnements et met en place des solutions pour éviter ou atténuer l'impact éventuel d'une pénurie de certains composants, telles que la sécurisation de stocks d'organes stratégiques et la constitution d'un stock de stations en production.

HRS confirme son ambition d'atteindre 85 M€ de revenus au 30 juin 2025, l'objectif étant d'avoir livré 100 nouvelles stations sur la période. Il confirme également l'objectif de maintenir sa marge opérationnelle courante (résultat opérationnel courant / chiffre d'affaires) autour de l'équilibre ou positive sur toute la durée du plan pour atteindre environ 20% au 30 juin 2025.

⁴ Cf. Communiqué de presse du 30 avril 2021

1.3.1 Evénements post-clôture opérationnels

1.3.1.1 « Hydrogen as a service » : HRS et BNP PARIBAS s'associent pour lancer une offre de leasing des stations de ravitaillement en H2

Le 26 juillet 2021, la Société a annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique avec BNP PARIBAS Leasing Solutions pour proposer une offre de financement couplé à l'achat d'une station de ravitaillement. Cette nouvelle façon d'accéder à la mobilité hydrogène, à la fois pratique et flexible, devrait inciter de nouveaux acteurs à franchir le pas de la mobilité décarbonée⁵.

Cette solution de financement novatrice des stations de ravitaillement hydrogène HRS va faciliter l'accès à la mobilité hydrogène, et ainsi accélérer le déploiement des écosystèmes associés favorisant la transition des transports vers des énergies propres, respectueuses de l'environnement. Ainsi, HRS dispose aujourd'hui d'une offre complète du leasing à l'achat ferme, permettant de répondre à toutes les typologies de demandes du marché, certains futurs exploitants préférant lisser les CAPEX des infrastructures sur plusieurs années. En outre, les subventions de l'ADEME (et autres organismes) pourront être intégrées aux deux modèles de financement disponibles.

Cette innovation dans le déploiement des stations consiste en une solution de crédit-bail avec option d'achat avec notre partenaire BNP PARIBAS Leasing Solutions, d'infrastructures de ravitaillements hydrogène HRS à destination de clients qui souhaiteraient s'inscrire dans un modèle « Hydrogen As a Service ». De plus, au cours de la durée du crédit-bail, l'exploitant pourra décider de l'achat définitif de la station ou de l'augmentation de sa capacité. Par exemple, un projet peut démarrer avec une station de 200 kg/jour, pour évoluer après deux ans vers une station d'1 tonne/jour. Cette flexibilité permettra d'accompagner le client dans la montée en puissance du déploiement de sa flotte de véhicule en adaptant la capacité de la station en fonction de ses besoins, BNP PARIBAS Leasing Solutions, présent dans plus de 20 pays, pourra intégrer la station HRS dans une offre globale de transition hydrogène qui comprendra aussi le leasing de véhicules H2.

Ce nouveau mode de commercialisation vient renforcer le business model d'HRS. En effet, à la conclusion du contrat de crédit-bail, BNP PARIBAS Leasing Solutions se porte acquéreur des stations, les louant par la suite à l'exploitant.

1.3.1.2 GAUSSIN et HRS annoncent un partenariat stratégique historique incluant la fourniture par HRS de 36 stations hydrogène d'ici 2026

Le 30 septembre 2021, la Société a annoncé la signature d'un term-sheet avec GAUSSIN visant la mise en œuvre d'un partenariat exclusif sur le territoire des Etats membres de l'Union Européenne pour la fourniture de 36 stations hydrogène HRS entre 2021 et 2026, destinées à accompagner le déploiement de solutions de mobilité hydrogène clé en main de GAUSSIN, pour les applications on-road et off-road⁶.

A l'occasion de cette opération, HRS s'est engagée à souscrire à une augmentation de capital de GAUSSIN pour un montant de 7 M€ en numéraire au prix unitaire de souscription des actions nouvelles de 6,20 €.

L'intégration de HRS dans l'écosystème hydrogène de GAUSSIN et son apport d'expertise en matière de station, élément clé de la chaîne de valeur, va permettre d'unir les forces de chaque partenaire pour proposer une offre globale de mobilité décarbonée qui permettra d'accélérer l'adoption de cette énergie parfaitement adaptée aux applications de véhicules lourds de GAUSSIN.

⁵ Cf. Communiqué de presse du 26 juillet 2021

⁶ Cf. Communiqué de presse du 30 septembre 2021

En détail, ce partenariat vise la mise en place d'une solution clé en main commercialisée par GAUSSIN, comprenant des véhicules zero-emission aux multiples usages (aéroportuaires, logistiques, portuaires, Smart Cities, routières) issus des innovations technologiques de son centre de recherche et développement, et la station de ravitaillement hydrogène HRS de dernière génération. Les stations seront fabriquées sur le site de HRS dans la Métropole Grenobloise.

Dans le cadre de ce partenariat exclusif sur le territoire des Etats membres de l'Union Européenne, dont la finalisation définitive devrait intervenir dans les prochaines semaines, il est prévu que HRS fournisse un minimum de 36 stations hydrogène à GAUSSIN ou à ses clients sur une période de 5 années. Ils pourront, s'ils le souhaitent, s'appuyer sur la nouvelle solution de financement par leasing mise en place avec BNP PARIBAS Leasing Solutions. L'accord prévoit une montée progressive en puissance qui débutera par la fourniture de 4 stations de 200 kg/jour sur l'exercice 2021/2022 dont les deux premières dans les 30 jours suivant la souscription par HRS à l'augmentation de capital de GAUSSIN.

HRS annonce également s'être engagée à souscrire à une augmentation de capital de GAUSSIN de 7 M€ (6,20€ par action). Ce rapprochement entre les deux sociétés vise à œuvrer conjointement au développement de la filière hydrogène en Europe où la mobilité lourde est amenée à jouer un rôle majeur dans les prochains mois.

1.3.1.3 Acquisition de AEI : intégration du fournisseur stratégique des systèmes automatisés des stations HRS

Le 26 octobre 2021, la Société a annoncé l'acquisition de AEI - Automatismes et Électricité Industrielle - spécialiste de l'automatisme, de l'électricité et du monitoring et partenaire historique de HRS qui en est l'unique client dans le domaine de l'hydrogène⁷.

Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans la stratégie qu'a HRS de maîtriser sa chaîne de valeur en acquérant des expertises complémentaires à forte valeur ajoutée, afin d'internaliser et continuer à développer les fonctions clés de ses stations pour renforcer son avantage compétitif et ainsi proposer à ses clients des solutions de mobilité hydrogène toujours plus novatrices et efficaces.

AEI, équipementier des automatismes des stations depuis 2015, a en effet conçu, en partenariat avec les équipes R&D de HRS, un système automatisé sur mesure de dernière génération, véritable « cerveau informatisé » permettant le pilotage et le fonctionnement en toute sécurité des stations de HRS. Cette solution gère notamment l'ensemble de la cybersécurité et permet une analyse à distance des installations.

Créée en 1988, AEI, entreprise basée à côté de Grenoble, emploie aujourd'hui 17 salariés, principalement des ingénieurs, qui seront intégrés sur le nouveau site de Champagnier de HRS dès sa réception finale en 2023. AEI a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 1,8 M€, dont près de la moitié avec HRS, le solde étant issu des autres activités de l'entreprise réalisées pour des tiers, notamment l'électricité industrielle, qui seront poursuivies après l'acquisition.

Cette intégration verticale dans la chaîne de production permettra à la fois de sécuriser le savoir-faire sur une fonction clé des stations, d'accélérer le développement de stations de plus grandes capacités et de renforcer les synergies pour réduire à terme les coûts de distribution d'hydrogène.

HRS poursuit ainsi le développement et la structuration de la filière hydrogène pour accélérer le déploiement des infrastructures nécessaires à la transition de la mobilité vers des énergies propres et respectueuses de l'environnement.

⁷ Cf. Communiqué de presse du 26 octobre 2021

L'acquisition est payée en numéraire, en ligne avec le plan de développement de HRS annoncé lors de son introduction en Bourse, où 20 % des fonds levés étaient dédiés à de la croissance externe.

1.3.2 Evénements post-clôture de nature juridique

Le 12 juillet 2021, le Conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Adamo SCRENCI en qualité de Directeur Général Délégué pour une durée de trois (3) ans à compter du 1^{er} septembre 2021, soit jusqu'au 1^{er} septembre 2024⁸.

Le 6 octobre 2021, le Conseil d'administration a constaté la démission de Monsieur Philippe BOTTU de son mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat et de son mandat de directeur général délégué avec effet au 31 décembre 2021.

Lors de sa réunion en date du 6 octobre 2021, le Conseil d'administration a coopté Monsieur Adamo SCRENCI en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Philippe BOTTU, démissionnaire, et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur⁷.

1 | 4 Activité en matière de recherche et développement

La Société investit dans le développement de son offre de stations. Elle a démarré au cours de cet exercice, le design des stations de forte capacité supérieure à 1T avec le lancement de la production fin 2022, début 2023.

Les dépenses de développement sont aujourd'hui principalement constituées de dépenses de personnel. La Société a sollicité un Crédit d'Impôt Innovation pour la deuxième fois au titre de l'année 2020.

1 | 5 Succursales

Néant.

1 | 6 Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

Commentaires relatifs à l'évolution de la structure financière de la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021

| En K€ - Normes IFRS | Audités 30.06.21 | Reclassement 30.06.21 (1) | Retraités 30.06.21 | Audités 30.06.20 | Reclassement 30.06.20 (1) | Retraités 30.06.20 |
|---|---------------------|------------------------------|-----------------------|---------------------|------------------------------|-----------------------|
| Chiffre d'affaires net | 10 488 | | 10 488 | 2 564 | | 2 564 |
| Achats consommés | (6 468) | | (6 468) | (752) | | (752) |
| Marge sur coûts d'achat | 4 020 | - | 4 020 | 1 813 | - | 1 813 |
| Charges externes | (1 426) | 100 | (1 326) | (1 237) | 504 | (733) |
| Charges de personnel | (2 085) | (100) | (2 185) | (1 282) | (504) | (1 786) |
| Autres charges | (67) | | (67) | (24) | | (24) |
| Autres charges et produits opérationnels courants | 18 | | 18 | 11 | | 11 |
| Amortissements et provisions | (663) | | (663) | (554) | | (554) |
| Résultat Opérationnel courant | (203) | - | (203) | (1 272) | - | (1 272) |
| Autres produits et charges d'exploitation | (1) | | (1) | (72) | | (72) |
| Résultat Opérationnel | (204) | - | (204) | (1 344) | - | (1 344) |
| Résultat financier | 58 | | 58 | (28) | | (28) |
| Impôt sur les bénéfices | (20) | | (20) | 368 | | 368 |
| Résultat net de la période | (167) | - | (167) | (1 003) | - | (1 003) |

- (1) Afin de faciliter la compréhension des comptes, les prestations de Direction facturées par la Holding HR et présentées comptablement sur la ligne « Charges externes » ont été reclassées en Charges de personnel pour 100 K€ en Juin 2021 et 504 K€ en Juin 2020. Ce reclassement est le seul retraitement opéré sur les comptes publiés dans le référentiel IFRS et n'est présenté que pour les commentaires du présent Rapport Annuel.

⁸ Cf. Communiqué de presse du 12 juillet 2021

Chiffre d'affaires

| Analyse du chiffre d'affaires (K€) | 30.06.21 | 30.06.20 | Variation |
|--|---------------|--------------|--------------|
| Stations de ravitaillement en hydrogène | 8 328 | | 8 328 |
| Tuyauterie industrielle | 2 161 | 2 564 | (403) |
| Total chiffre d'affaires par activité | 10 489 | 2 564 | 7 925 |

L'exercice clos le 30 juin 2021 est marqué par les premières ventes de stations de ravitaillement en hydrogène conçues, fabriquées et commercialisées par HRS en marque propre. Le chiffre d'affaires ressort en conséquence en croissance de +310%.

Activité Stations de ravitaillement en hydrogène : 8,3 M€

Le chiffre d'affaires de l'activité Stations est constitué de 9 stations portées par 5 projets.

Projet Zero Emission Valley

Au cours de l'exercice, HRS a reçu la confirmation de l'attribution de 4 stations complémentaires dans le cadre du contrat ZEV signé en juin 2020 par le groupement MAT (constitué de McPhy, Ataway et HRS) avec la société Hymphulsion et qui comportait une tranche ferme de 5 stations dont 1 allouée à HRS. La Société a reçu les ordres de démarrage pour 4 stations supplémentaires, portant à 5 le nombre de stations à livrer d'ici 2022.

Projet Total

Le projet Total porte sur une station de 200 kg commandée en mars 2021 par la société Total Marketing France et installée sur le site de l'un de ses clients. Cette station se distingue en particulier par sa capacité de stockage d'hydrogène étendue de 190 kg et sa conception élaborée pour être démontable et facilement transportable, ce qui constitue une première en Europe.

Projet Plug Power

La société américaine Plug Power a contracté avec HRS pour une station de 200 kg qui sera installée dans un centre logistique en France et alimentera une flotte de chariots élévateurs équipés de la solution de pile à combustible de Plug Power.

Projet Hygo

Hygo est une société de projet constituée de Morbihan Energies et d'Engie Solutions, associés pour développer un écosystème hydrogène vert sur le territoire breton. Hygo a pour objet de déployer des infrastructures de mobilité hydrogène et développer les usages sur le territoire. C'est dans ce contexte qu'HRS a reçu la commande d'une station de 200 kg/jour.

Projet Sydev

Le Syndicat Département d'Energie et d'Equipement de la Vendée (SYDEV) développe un projet d'installation d'une station de production et de distribution d'hydrogène à la Roche-sur-Yon. HRS a été sélectionnée pour la conception, l'approvisionnement, la fabrication, l'installation, la formation du personnel, la mise à disposition d'un stock critique et la maintenance d'une station de 200 kg.

Activité Tuyauterie industrielle : 2,2 M€

Le chiffre d'affaires réalisé par l'activité historique de tuyauterie industrielle s'inscrit en retrait de -16% par rapport à l'exercice précédent. Les ressources commerciales et opérationnelles de HRS ont été allouées en priorité sur les besoins générés par la forte demande sur les stations. Par ailleurs, la demande a été moins forte sur les gros chantiers sur la période.

Marge sur coût d'achat

| En K€ | 30.06.2021 | 30.06.2020 |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires net | 10 488 | 2 564 |
| Achats consommés | (6 468) | (752) |
| Marge sur coût d'achat | 4 020 | 1 813 |
| % Marge | 38% | 71% |

La marge sur coût d'achat évolue avec le mix de chiffre d'affaires. Les stations de ravitaillement en hydrogène comportent une part importante de part achats tandis que l'activité de tuyauterie est principalement une activité de prestations de services, peu consommatrice en achats.

Résultat opérationnel courant

Charges externes

| En K€ | Retraités 30.06.2021 | Retraités 30.06.20 |
|-------------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| Sous-traitance | (659) | (211) |
| Achats non stockés | (134) | (127) |
| Locations ponctuelles | (19) | (66) |
| Entretien et réparations | (56) | (59) |
| Assurances | (61) | (60) |
| Interim | (6) | (0) |
| Honoraires et commissions | (174) | (86) |
| Publicités | (67) | (11) |
| Transports | (14) | (14) |
| Voyages et déplacements | (63) | (31) |
| Frais postaux et télécommunications | (12) | (8) |
| Frais bancaires | (35) | (50) |
| Autres | (24) | (11) |
| Charges externes | (1 326) | (733) |
| % du chiffre d'affaires | -13% | -29% |

Les charges externes ont évolué sur l'exercice avec la croissance de la Société. Avec une évolution de 80% rapporté à la croissance du chiffre d'affaires de +310%, elles sont restées maîtrisées avec une vigilance portée par la Société sur ses frais généraux

Le principal poste est la sous-traitance, en particulier sur le lot automatisation, à laquelle la Société a recours pour la fabrication des stations.

La croissance des honoraires a été engendrée par le changement de taille de la Société ainsi que par les obligations résultant de sa présence sur le marché boursier.

Charges de personnel

| En K€ | Retraités 30.06.21 | Retraités 30.06.20 |
|---------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Salaires et traitements | (1 453) | (899) |
| Charges sociales | (631) | (383) |
| Management fees | (100) | (504) |
| Charges de personnel | (2 185) | (1 786) |
| <i>Taux moyen de charges sociales</i> | 43% | 43% |
| Effectifs | 38 | 29 |

Les charges de personnel s'accroissent de +22% sur l'exercice 2021 alors que le chiffre d'affaires a triplé sur la même période. Au cours du deuxième semestre de l'exercice, et grâce aux fonds issus de l'introduction en bourse, la Société a lancé un plan de recrutement sur l'ensemble des fonctions, opérationnelles et de support qui se matérialise dès les premiers mois de l'exercice suivant l'exercice en cours.

Les management fees correspondent aux prestations de direction de la société mère la Holding HR. A compter du 1^{er} octobre 2020, la rémunération du Directeur Installations et Service client est incluse dans les charges de personnel de la Société. La rémunération du Président directeur général l'est à compter de la date de l'Assemblée Générale de transformation de la Société en société anonyme, soit le 27 novembre 2020.

Résultat opérationnel courant

La Société enregistre une perte opérationnelle courante de -203 K€, en très forte réduction par rapport à l'exercice précédent qui avait généré une perte de -1 272 K€, grâce au chiffre d'affaires porté par l'activité Stations de ravitaillement en hydrogène.

Formation du résultat net

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à -204 K€ au 30 juin 2021 et -1 344 K€ au 30 juin 2020.

Résultat financier

Le résultat financier est principalement composé des revenus des titres détenus dans la SCI HR pour 106 K€.

Impôt sur les bénéfices

Le produit d'impôt constaté au 30 juin 2021 est principalement lié à l'activation du déficit constaté sur la période.

Résultat net

Le résultat net est un déficit de -167 K€ au 30 juin 2021 contre une perte de -1 003 K€ au 30 juin 2020.

Informations sur les capitaux, liquidités et sources de financement de la Société

Structure financière simplifiée de la Société au 30 juin 2021 et au 30 juin 2020

| En K€ - Normes IFRS | Audités 30.06.21 | Audités 30.06.20 | Retraités 30.06.20 |
|---|-----------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Immobilisations incorporelles | 552 | 414 | 967 |
| Immobilisations corporelles | 2 598 | 2 458 | 5 056 |
| Autres actifs non courants | 2 397 | 632 | 3 028 |
| Actif non courant | 5 547 | 3 504 | 9 051 |
| BFR d'exploitation | 6 443 | (145) | 6 298 |
| BFR hors exploitation | 1 094 | 981 | 2 075 |
| Besoin en fonds de roulement | 7 537 | 836 | 8 373 |
| Capitaux propres | 67 906 | (303) | 67 603 |
| Provisions | 99 | 73 | 172 |
| Comptes-courants Groupe | - | - | - |
| Passifs financiers long terme | (2 672) | (2 137) | (4 810) |
| Emprunts obligataires | - | (408) | (408) |
| Passifs financiers court terme | (847) | (2 108) | (2 955) |
| Trésorerie | 58 440 | 83 | 58 523 |
| Endettement financier net (1) | 54 920 | (4 570) | 50 351 |
| <i>(1) Dont Endettement financier net hors Dettes sur locations simples</i> | <i>56 829</i> | <i>(2 570)</i> | <i>52 351</i> |
| <i>(1) Dont Dettes sur locations simples (IFRS 16)</i> | <i>(1 908)</i> | <i>(2 000)</i> | <i>(2 000)</i> |

Informations sur les capitaux propres et les liquidités

Au 30 juin 2021, les capitaux propres s'élèvent à 67 906 K€ contre -303 K€ au 30 juin 2020. En février 2021, la Société a procédé à une augmentation de capital de 73 561 K€ par création et émission par offre au public d'actions nouvelles. Les frais liés à cette introduction, d'un montant de 5 063 K€ nets d'impôts ont été imputés sur la prime d'émission portant l'augmentation de capital nette à 68 498 K€.

Au 30 juin 2021, le montant de la trésorerie nette disponible (trésorerie disponible minorée des découverts bancaires) s'établit à 57 951 K€ contre -93 K€ au 30 juin 2020.

Informations sur les sources de financement

Outre l'apport en fonds propres réalisée avec l'augmentation de capital offerte au public, les sources de financement dont la Société a bénéficié sont principalement les emprunts bancaires auprès des établissements de crédit et les crédits-baux et locations longue durée.

Financements par emprunts bancaires

| En K€ | |
|-----------------------------------|--------------|
| Dette bancaire au 30.06.20 | 1 726 |
| Souscription de nouveaux emprunts | 200 |
| Remboursement d'emprunts | (316) |
| Dette bancaire au 30.06.21 | 1 609 |

Afin de faire face à la crise sanitaire du COVID-19, la Société a sollicité et obtenu un nouvel emprunt PGE (Prêt Garanti par l'Etat) auprès de la BPI pour un montant de 200 K€. Au cours de l'année civile 2020, elle avait différé de 6 mois le remboursement de ses lignes de crédit. Après son introduction en bourse, elle a procédé au remboursement des échéances différées. Elle a par ailleurs choisi d'amortir ses PGE sur 5 ans.

Financements par emprunts obligataires

Les emprunts obligataires ont été remboursés conformément à leur terme au cours du 1^{er} trimestre civil 2021.

Financements par locations simples et locations financement

La Société opère dans trois bâtiments dont elle est locataire. Elle finance également une partie de son outil de production ainsi que sa flotte automobile au travers de contrats de location financement.

Les baux immobiliers et les contrats de location financement font l'objet de retraitements comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit. Les immobilisations sont comptabilisées à l'actif du bilan. Les dettes correspondantes sont inscrites au passif.

Les nouveaux contrats de l'exercice concernent essentiellement l'extension et le renouvellement de la flotte automobile.

| En K€ | |
|---|--------------|
| Contrats de location au 30.06.20 | 2 000 |
| Souscription de nouveaux contrats | 301 |
| Remboursement | (394) |
| Contrats de location au 30.06.21 | 1 908 |

Financements par cessions de créances

La Société procédait historiquement à la cession de créances commerciales dites « cessions Dailly », dont le montant cédé s'élevait au 30 juin 2020 à 340 K€. Elle a cessé de faire appel à ce mode de financement après son introduction en bourse. Au 30 juin 2021, le montant des créances cédées est donc nul.

Flux de trésorerie

La variation de trésorerie générée au cours des périodes présentées s'analyse comme suit :

| En K€ | 30.06.21 | 30.06.20 |
|---|---------------|------------|
| Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles | (6 259) | (170) |
| Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement | (830) | (260) |
| Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement | 65 620 | 939 |
| Variation de la trésorerie | 58 531 | 509 |

Flux net de trésorerie généré par l'activité

| En K€ | 30.06.21 | 30.06.20 |
|---|----------------|--------------|
| Résultat net | (167) | (1 003) |
| Amortissements et provisions | 663 | 554 |
| Profits de cession | - | - |
| Impôts différés | 20 | (368) |
| Coût de l'endettement financier net | (58) | 28 |
| Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie | (12) | - |
| Capacité d'autofinancement | 448 | (790) |
| Variation nette du BFR | (6 707) | 620 |
| Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles | (6 259) | (170) |

Variation nette du BFR

| En K€ | 30.06.21 | 30.06.20 |
|---|----------------|-------------|
| Incidence de la variation des stocks | (358) | 3 |
| Incidence de la variation des clients | (8 857) | 1 388 |
| Incidence de la variation des fournisseurs | 2 626 | (737) |
| Variation nette du BFR d'exploitation | (6 589) | 654 |
| Incidence de la variation des autres débiteurs | (1 245) | 123 |
| Incidence de la variation des autres créditeurs | 1 150 | (203) |
| Impôts payés / remboursés | (22) | 47 |
| Variation nette du BFR hors exploitation | (118) | (34) |
| Variation nette du BFR | (6 707) | 620 |

La hausse de l'activité réalisée principalement au cours du deuxième semestre s'est traduite par une augmentation du poste clients, et dans une moindre mesure du poste fournisseurs. Le niveau des créances clients résulte de la constatation du chiffre d'affaires stations sans droit immédiat à facturation, en raison de jalons de facturation non atteints ou en lien avec des conditions particulières accordées à un client qui a déclenché des ordres de démarrage.

La variation des autres débiteurs correspond principalement à la variation des comptes courants de la Société envers sa maison mère, la holding HR ainsi que ceux liés aux SCI HR, HR1 et HR2 en vertu d'une convention de trésorerie signée entre ces sociétés.

Les autres créditeurs comprennent principalement la provision de dette de TVA sur les créances clients non facturées.

Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement

| En K€ | 30.06.21 | 30.06.20 |
|--|--------------|--------------|
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | (261) | (267) |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | (508) | (34) |
| Acquisitions d'actifs financiers | (61) | (9) |
| Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles | - | 50 |
| Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement | (830) | (260) |

Les principaux investissements incorporels sont relatifs aux coûts des développements réalisés en interne pour la conception des nouvelles stations de ravitaillement en hydrogène pour véhicules électriques à pile à combustible.

Les investissements corporels concernent la flotte automobile ainsi que les aménagements du siège social.

Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement

| En K€ | 30.06.21 | 30.06.20 |
|---|---------------|------------|
| Augmentations de capital, nettes de frais d'augmentation de capital | 66 811 | - |
| Cession (acquisition) nette d'actions propres, nets de plus et moins values | (640) | - |
| Emissions d'emprunts | 501 | 1 948 |
| Remboursements d'emprunts | (1 110) | (540) |
| Mobilisation des créances Dailly | - | 2 020 |
| Remboursement des créances Dailly | - | (2 462) |
| Intérêts financiers nets versés | 58 | (28) |
| Dividendes versés | - | - |
| Flux net de trésorerie lié aux activités de financement | 65 620 | 939 |

Les flux liés à l'augmentation de capital sont décrits dans les paragraphes « Activités de la Société au cours de l'exercice écoulé » et « Informations sur les capitaux propres et les liquidités ».

Les émissions et remboursements d'emprunts sont décrits dans le paragraphe « Informations sur les sources de financement ».

Informations sur les conditions d'emprunts et structures de financement

Les conditions des emprunts bancaires sont les suivantes :

| Emprunts | Objet | Nominal | Taux | Date | Durée initiale | Reste dû au 30.06.21 | Reste dû au 30.06.22 | Reste dû au 30.06.23 | Reste dû au 30.06.24 | Reste dû au 30.06.25 | Reste dû au 30.06.25 |
|-------------------|------------------------------------|---------|------|----------|----------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| CIC | Financement BFR | 300 | 1,2% | janv.-19 | 3 ans | 51 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| CIC | Compresseur Atlas | 16 | 1,2% | mai-19 | 3 ans | 4 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| CIC | Investissements de communication 2 | 10 | 1,2% | juil.-19 | 3 ans | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| SG | Refinancement de travaux | 81 | 0,5% | août-17 | 5 ans | 26 | 10 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| SG | 2 scies à ruban | 31 | 0,2% | août-17 | 3 ans | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BNP | Investissements | 45 | 0,5% | juil.-18 | 3 ans | 5 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| CCO | Prêt innovation | 300 | 1,5% | juil.-20 | 5,5 ans | 234 | 174 | 113 | 52 | 0 | 0 |
| CIC | Trésorerie - Projet stations H2 | 300 | 1,9% | juil.-20 | 5 ans | 203 | 118 | 57 | 0 | 0 | 0 |
| Crédit Coopératif | PGE | 300 | 1,4% | mai-21 | 1 an | 291 | 232 | 173 | 113 | 52 | 0 |
| BRA | PGE | 150 | 0,6% | mai-21 | 1 an | 145 | 115 | 86 | 55 | 25 | 0 |
| CIC | PGE | 375 | 0,7% | mai-21 | 1 an | 363 | 290 | 216 | 140 | 64 | 0 |
| BNP | PGE | 92 | 0,8% | mai-21 | 1 an | 89 | 71 | 52 | 34 | 16 | 0 |
| BPI | PGE | 200 | 1,8% | juil.-21 | 1 an | 200 | 168 | 129 | 89 | 48 | 7 |
| | | | | | Totaux | 1 610 | 1 178 | 826 | 483 | 205 | 7 |

1 | 7 Principaux facteurs de risques

A l'occasion de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché Euronext Growth® Paris, la Société avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 26 janvier 2021 sous le numéro 21-022 et notamment au chapitre 3 « Facteurs de risques » figurant dans le Document d'enregistrement approuvé le 12 janvier 2021 sous le numéro I.21-001 et au chapitre 3 « Facteurs de risques de marché pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes » de la Note d'Opération. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de nouveaux risques majeurs par rapport à ceux identifiés dans ce document.

1 | 8 Transactions avec des parties liées

Se reporter en note 6.1 des annexes aux comptes annuels au 30 juin 2021.

Il n'existe aucune transaction entre parties liées ayant eu lieu durant l'exercice 2020/2021 et ayant influé significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société au cours de cette période.

Par ailleurs, il n'existe aucune modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société sur l'exercice en cours.

1 | 9 Filiales et participations

1.9.1 Activité et résultats des filiales et participations

Néant.

1.9.2 Prises de participation et prises de contrôle

Néant.

1.9.3 Aliénations d'actions et participations croisées

Néant.

1 | 10 Politique de diversité et d'équité

La Société œuvre en faveur de la diversité et veille à ne pratiquer aucune discrimination pour quelque cause que ce soit et à assurer l'égalité des chances de tous en matière de recrutement, de formation, de rémunération, d'affectation et d'évolution professionnelle en fonction des compétences et aptitudes personnelles. La Société s'assure également que tous ses collaborateurs soient traités de manière équitable.

C'est parce qu'elle considère que le respect de ces valeurs permet d'avoir des collaborateurs plus épanouis professionnellement et personnellement et plus impliqués que la Société s'engage en faveur de l'inclusion, de la diversité et de l'égalité.

Il est donc essentiel pour la Société de créer un environnement où la différence est encouragée et où les collaborateurs peuvent apporter chacun une contribution à la dynamique de l'entreprise.

Tout collaborateur qui subit ou est témoin d'un comportement allant à l'encontre des valeurs de diversité ou d'équité prônées par la Société est censé le signaler à la personne autorisée compétente, qui est généralement son supérieur hiérarchique ou le responsable RH.

La Société observe d'ores et déjà que cette politique lui permet d'avoir une meilleure productivité, des niveaux d'innovation plus élevés et une meilleure prise de décision.

2 INFORMATIONS FINANCIERES

2 | 1 Résultat et proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le bénéfice de la Société au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021, pour un montant de (260.734) euros, en totalité au compte « Report à nouveau », dont le solde serait ainsi porté, après affectation à la somme de (2.323.105) euros.

2 | 2 Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

| Date de clôture | 30/06/2020 | 30/06/2019 | 30/06/2018 |
|--|------------|------------|------------|
| Dividendes | 0 € | 500.000 € | 375.000 € |
| Non éligibilité à l'abattement de 40% | 0 € | 500.000 € | 375.000 € |

2 | 3 Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021 font apparaître des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts à hauteur de 33.017 euros.

2 | 4 Pertes supérieures à la moitié du capital

Le 27 novembre 2020, l'associée unique de la Société alors constituée sous la forme de société par actions simplifiée a décidé, en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société, bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social. A la date du présent rapport, les capitaux propres ont été reconstitués et cela fera l'objet d'une constatation lors de la prochaine Assemblée Générale annuelle.

2 | 5 Délais de paiement clients et fournisseurs

| | 1 à 30 jours | 31 à 60 jours | 61 à 90 jours | 91 jours et plus | Total |
|--|--------------|---------------|---------------|------------------|-------|
| Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu | | | | | |
| Nombre de factures concernées | | | | | 72 |
| Montant total des factures concernées (en K€) | 282 | 156 | 91 | 111 | 640 |
| Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice | 1,88% | 1,04% | 0,60% | 0,74% | 4,26% |
| Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu | | | | | |
| Nombre de factures concernées | | | | | 22 |
| Montant total des factures concernées (en K€) | 327 | 346 | 5 | 81 | 758 |
| Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice | 3,12% | 3,30% | 0,05% | 0,77% | 7,24% |

2 | 6 Tableau des résultats des 5 derniers exercices

| En K€ | 30.06.17 | 30.06.18 | 30.06.19 | 30.06.20 | 30.06.21 |
|---|----------|----------|----------|----------|------------|
| Capital en fin d'exercice | | | | | |
| Capital social | 204 | 1 226 | 1 226 | 1 226 | 1 516 |
| Nombre des actions ordinaires existantes | 1 153 | 1 153 | 2 109 | 2 109 | 15 160 851 |
| Nombre des actions à dividendes prioritaires existantes | | | | | |
| Nombre maximal d'actions futures à créer | | | | | |
| - par conversion d'obligations | | | | | |
| - par exercice de droit de souscription | | | | | |
| Opérations et résultats | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 3 503 | 5 776 | 4 882 | 2 176 | 10 488 |
| Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 122 | 325 | -19 | -1 727 | -27 |
| Impôts sur les bénéfices | -1 | 46 | -3 | -7 | -25 |
| Participation des salariés au titre de l'exercice | | | | | |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 34 | 161 | -149 | -1 914 | -261 |
| Résultat distribué | 0 | 0 | -500 | 0 | 0 |
| Résultat par action | | | | | |
| Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions | 0,11 | 0,24 | -0,01 | -0,82 | 0,00 |
| Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions | 0,03 | 0,14 | -0,07 | -0,91 | -0,00 |
| Dividende distribué à chaque action | 0,00 | 0,00 | -0,24 | 0,00 | 0,00 |
| Personnel | | | | | |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice | 15 | 19 | 26 | 29 | 38 |
| Montant de la masse salariale de l'exercice | 695 | 1 029 | 1 034 | 992 | 1 558 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice | 243 | 390 | 412 | 464 | 679 |

2 | 7 Prêts inter-entreprises

Aucun prêt inter-entreprises visé à l'article L.511-6 du code monétaire et financier n'a été consenti par la Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021.

2 | 8 Ajustement des bases de conversion de titres

Néant.

3 INFORMATIONS SUR LES ORGANES D'ADMINISTRATION

3 | 1 Le Conseil d'administration

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Président :

Hassen RACHEDI

Administrateurs :

Olivier DHEZ
Adamo SCRENCI
Florence LAMBERT (Administrateur indépendant)
Fabio FERRARI (Administrateur indépendant)

3 | 2 Les comités

A la date du présent rapport, aucun comité n'a été institué par le Conseil d'administration. Toutefois, les statuts (article 18) et le règlement intérieur prévoient la possibilité pour le Conseil d'administration d'instituer des comités ad hoc.

3 | 3 La Direction

| | |
|---|---|
| Directeur Général : | Hassen RACHEDI |
| Directeur Général Délégué : | Olivier DHEZ |
| Directeur Général Délégué : | Adamo SCRENCI |
| Directeur Général Délégué : 2021) | Philippe BOTTU (jusqu'au 31 décembre 2021) |
| Directeur développement commercial et marketing : | Olivier DHEZ |
| Directrice Administratif et Financier : | Karine BIETRIX |

3 | 4 Mandat des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

BBM ET ASSOCIES

Représenté par Monsieur Laurent COHN

4 rue Paul Valérien Perrin ZI LA TUILERIE II, 38170 Seyssinet-Pariset

Nommé le 11 décembre 2018, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024.

MAZARS GOURGUE

Représenté par Monsieur Bertrand CELSE

2 bis avenue Pierre de Coubertin, 38170 Seyssinet-Pariset

Nommé le 21 septembre 2020, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026.

Commissaires aux comptes suppléants

Conformément aux dispositions de l'article L. 823-1 du Code de commerce, la Société n'a pas procédé à la désignation de commissaires aux comptes suppléants pour BBM ET ASSOCIES et MAZARS GOURGUE.

3 | 5 Gouvernance de la Société

La Société a désigné le code de gouvernement d'entreprise tel qu'il a été publié en septembre 2016 par MiddleNext (le « Code MiddleNext ») comme code de référence auquel elle entendait se référer à l'issue de l'inscription de ses actions sur le marché Euronext Growth Paris. Ce code a été mis à jour en septembre 2021 et est disponible notamment sur le site de MiddleNext (<https://www.middlenext.com/>).

La Société a pour objectif de se conformer progressivement à la plupart des recommandations du Code MiddleNext.

Le tableau ci-dessous présente la position de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code MiddleNext à la date du présent document :

| Recommandations du Code MiddleNext | Appliqué | Non appliqué |
|--|----------|--------------|
| I. Le pouvoir de « surveillance » | | |
| R1 : Déontologie des membres du Conseil | X | |
| R2 : Conflits d'intérêts | X | |
| R3 : Composition du Conseil – Présence des membres indépendants au sein du Conseil | X | |

| | | |
|--|------|------|
| R4 : Information des membres du Conseil | X | |
| R5 : Formation des membres du Conseil | | X(1) |
| R6 : Organisation des réunions du Conseil et des Comités | X | |
| R7 : Mise en place des Comités | X(2) | |
| R8 : Mise en place d'un comité spécialisé sur la RSE | | X(3) |
| R9 : Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil | X | |
| R10 : Choix de chaque membre du Conseil | X | |
| R11 : Durée des mandats des membres du Conseil | X | |
| R12 : Rémunérations des membres du Conseil | X | |
| R13 : Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil | X | |
| R14 : Relations avec les actionnaires | X(4) | |
| II. Le pouvoir exécutif | | |
| R15 : Politique de diversité et d'équité | X | |
| R16 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux | X | |
| R17 : Préparation de la succession des dirigeants | X | |
| R18 : Cumul contrat de travail et mandat social | X | |
| R19 : Indemnités de départ | X(5) | |
| R20 : Régime des retraites supplémentaires | X(6) | |
| R21 : Stock-options et attributions gratuites d'actions | X | |
| R22 : Revue des points de vigilance | X(7) | |

(1) R5 : A la date du présent rapport, aucun plan de formation n'est actuellement en place au sein de la Société. Celle-ci prévoit une réflexion au cours de l'exercice 2021-2022 pour apprécier l'opportunité de se conformer à cette recommandation ;

(2) R7 : Le Conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 a décidé de ne pas instituer de comité spécialisé, compte tenu de la structure et de l'organisation actuelle du Conseil. En l'absence de comités spécifiques la mission du comité d'audit est assumée par le Conseil d'administration ;

(3) R8 : Compte tenu de la structure et de l'organisation actuelle du Conseil, le Conseil d'administration arrêtant les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 a décidé de ne pas mettre en place de comité RSE. Les missions d'un tel comité seront assumées par le Conseil d'administration ;

(4) R14 : La Société se conformera à cette recommandation pour la première fois à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle qui constituera sa première assemblée générale depuis que ses titres sont admis aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris et l'adoption par ses soins du Code Middlenext ;

(5) R19 : La Société n'a pas mis en place d'indemnités de départ ;

(6) R20 : La Société n'a à ce jour accordé aucun régime de retraite supplémentaire.

(7) R22 : Le Conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 6 octobre 2021 a pris connaissance des points de vigilance prévu dans le Code Middlenext.

Concernant le ratio d'équité prévu à la recommandation R 16 du Code Middlenext⁹, il est de :

- 7 au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021, pour Monsieur Hassen RACHEDI ;

⁹ Calcul du ratio : montant de la rémunération totale au numérateur et SMIC de l'année de référence au dénominateur. Il est précisé qu'en raison de son arrivée en cours d'année, le montant du SMIC a été fixé *pro rata temporis* pour le calcul du ratio de Monsieur Philippe BOTTU.

- 11 au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021, pour Monsieur Philippe BOTTU ;
- 5 au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021, pour Monsieur Olivier DHEZ.

3 | 6 Prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme

Dans le cadre des Règles Euronext Growth en vigueur, il est précisé que la Société, ses dirigeants et mandataires sociaux respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement Européen et du Conseil du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Par ailleurs, la Société, ses dirigeants et mandataires sociaux ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

4 | INFORMATIONS RELATIVES AUX TITRES DE LA SOCIETE

4 | 1 Actionnariat au 30 juin 2021

| | Nombre d'actions | % du capital | Nombre de droits de vote | % des droits de vote |
|---------------------------|-------------------|--------------|--------------------------|----------------------|
| HOLDING HR ⁽¹⁾ | 11.315.601 | 74,6% | 22.631.202 | 85,48% |
| Hassen Rachedi | 1 | 0,0% | 1 | 0,0% |
| Fondateur | 11.315.602 | 74,6% | 22.631.203 | 85,48% |
| Flottant | 3.845.249 | 25,4% | 3.845.249 | 14,52% |
| Total | 15.160.851 | 100% | 26.476.452 | 100% |

4 | 2 Actionnariat des salariés

Néant.

4 | 3 Opérations réalisées par la Société sur ses propres titres

Le 12 février 2021, un contrat de liquidité a été conclu entre la Société et la société de bourse Gilbert Dupont qui a pris effet le 18 février 2021. Pour la mise en œuvre de ce contrat, la somme de 800.000 euros en espèces a été affectée au compte de liquidité.

Au 30 juin 2021, la situation du contrat de liquidité était la suivante :

- Nombre d'actions : 17.566
- Solde en espèces : 152.793,02 €

Sur la période du 18 février 2021 au 30 juin 2021, ont été exécutées :

- 3.562 transactions à l'achat pour un cours moyen de 34,2304 euros
- 3.140 transactions à la vente pour un cours moyen de 33,8910 euros

Sur cette même période, les volumes échangés ont représenté :

- 152.840 titres pour 5.231.785,03 euros à l'achat
- 135.274 titres pour 4.584.578,06 euros à la vente

Le montant de la valeur nominale des actions propres au 30 juin 2021 s'élève ainsi à 1.756,60 euros.

La totalité des actions propres de la Société sont affectées à la finalité suivante :

- l'animation du marché des actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement, en conformité avec la Charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Le nombre d'actions utilisées pour cette finalité représente 0,89% du capital social à la date du présent rapport.

Aucune réallocation des actions de la Société à d'autres finalités ou objectifs n'a été réalisée.

4 | 4 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société

Depuis l'admission des actions de la Société sur le marché Euronext Growth® Paris et jusqu'au 30 juin 2021, les opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société sont les suivantes :

- La société HOLDING HR, détenue à hauteur de 93,16 % du capital social et des droits de vote par Monsieur Hassen RACHEDI, Président Directeur Général, a cédé le 18 février 2021, 501.554 actions de la Société à un prix unitaire de 25,30 euros en raison de l'exercice intégral de l'option de surallocation dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société ;
- Monsieur Philippe BOTTU, administrateur et Directeur Général Délégué et Monsieur Olivier DHEZ, administrateur, ont bénéficié le 26 février 2021 d'attributions gratuites d'actions qui ont été annulées par décision du Conseil d'administration en date du 22 avril 2021.

Depuis le 30 juin 2021, les opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société sont les suivantes :

- La société HOLDING HR, détenue à hauteur de 93,16 % du capital social et des droits de vote par Monsieur Hassen RACHEDI, Président Directeur Général, a acheté le 17 août 2021, 1.357 actions de la Société à un prix unitaire de 29,4452 euros ;
- La société HOLDING HR, détenue à hauteur de 93,16 % du capital social et des droits de vote par Monsieur Hassen RACHEDI, Président Directeur Général, a acheté le 18 août 2021, 5.252 actions de la Société à un prix unitaire de 30,4679 euros et 1.788 actions de la Société à un prix unitaire de 31,1156 euros ;
- La société HOLDING HR, détenue à hauteur de 93,16 % du capital social et des droits de vote par Monsieur Hassen RACHEDI, Président Directeur Général, a acheté le 19 août 2021, 4.692 actions de la Société à un prix unitaire de 30,6537 euros ;
- La société HOLDING HR, détenue à hauteur de 93,16 % du capital social et des droits de vote par Monsieur Hassen RACHEDI, Président Directeur Général, a acheté le 20 août 2021, 3.225 actions de la Société à un prix unitaire de 30,9286 euros ;
- La société HOLDING HR, détenue à hauteur de 93,16 % du capital social et des droits de vote par Monsieur Hassen RACHEDI, Président Directeur Général, a acheté le 23 août 2021, 1.760 actions de la Société à un prix unitaire de 31,4304 euros ;
- La société HOLDING HR, détenue à hauteur de 93,16 % du capital social et des droits de vote par Monsieur Hassen RACHEDI, Président Directeur Général, a acheté le 24 août 2021, 4.518 actions de la Société à un prix unitaire de 32,0175 euros.

4 | 5 Autocontrôle

Néant.